

FICHE D'INSCRIPTION – Année :

 86 rue Desgroux 60000 BEAUVAIS 03 44 48 22 69	Nom : Prénom : Date de naissance : Adresse postale : Téléphone : Adresse courriel :
--	---

FICHE COSTUME Corporation ou groupe :	Je souhaite participer à la manifestation historique organisée par l'association des Amis des Fêtes Jeanne Hachette. Je certifie avoir pris connaissance de la « Charte du participant » et m'engage à la respecter. Je reconnais décharger l'organisateur de toute responsabilité en cas de non respect des règles indiquées dans cette charte et du non-respect des consignes données. J'autorise l'organisateur à utiliser toutes les photos prises lors de cette manifestation historique sur lesquelles je parais, à des fins, même commerciales, en rapport avec la promotion de la dite manifestation (droit à l'image) J'autorise les responsables de l'association, lors de ses activités auxquelles je participe, à prendre toutes les mesures médico-chirurgicales nécessaires à mon bien-être (ou bien-être de l'enfant quand il est mineur) . Toutes les informations recueillies sont nécessaires à votre inscription. Elles feront l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Conformément à la Loi 78-17 de l'article 39, modifiée par la Loi 2003-239 de l'article 22, par la Loi 2004-801 du 6 août 2004 article 5 paru au journal officiel de la République Française le 07.08.2004 relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je dois m'adresser à la présidente de l'association, contact : contact@jeanne-hachette.com ou au 03 44 48 22 69																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Dénomination</th> <th style="width: 20%;">quantité</th> <th style="width: 20%;">numéro</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Robe</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Pourpoint</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Ceinture</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Aumônière</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Jupe</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Corselet</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Chemise</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Tablier</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Coiffe</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Casque</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Pantalon</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Collerette</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Collant</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>TOTAL</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Dénomination	quantité	numéro	Robe			Pourpoint			Ceinture			Aumônière			Jupe			Corselet			Chemise			Tablier			Coiffe			Casque			Pantalon			Collerette			Collant			Autres			TOTAL			
Dénomination	quantité	numéro																																															
Robe																																																	
Pourpoint																																																	
Ceinture																																																	
Aumônière																																																	
Jupe																																																	
Corselet																																																	
Chemise																																																	
Tablier																																																	
Coiffe																																																	
Casque																																																	
Pantalon																																																	
Collerette																																																	
Collant																																																	
Autres																																																	
TOTAL																																																	
Le costume doit être rendu dans la semaine suivant les fêtes. Rentré le :																																																	

Autorisation parentale : je, soussigné : demeurant à (si adresse différente de celle de l'enfant) : n° téléphone : responsable légal de l'enfant sus-nommé, l'autorise à participer à la manifestation historique organisée par l'association et être en accord avec les informations données ci-dessus. Les trajets domicile/site sont sous la responsabilité des parents. Date et signature :		
Je suis disponible pour : le cortège royal du samedi soir le cortège de l'assaut du dimanche après midi autres	Date de sortie du costume : Signature :	Signature de la présidente :

CHARTRE DU PARTICIPANT

Cette charte est destinée à tous ceux qui, sans forcément participer aux instances d'une structure organisatrice de manifestation historique, souhaitent, même occasionnellement, participer à celle-ci.

Participer à une fête ou à un spectacle historique vivant est une aventure exaltante qui demande un investissement personnel important. Le participant, élément de base vital de la manifestation, se doit de contribuer à sa réussite pour satisfaire le spectateur et lui offrir une prestation de qualité.

Cela implique, comme dans toute collectivité, des règles à respecter qui sont données pour servir une mise en scène qui prend en compte le respect de l'histoire, celui des acteurs et du public, pour assurer la sécurité de chacun.

Cette charte précise les règles élémentaires et les engagements de chacun lors des manifestations historiques organisées par la structure désignée ci-contre. Chacun est donc tenu de la respecter, mais aussi de la faire respecter.

L'ENGAGEMENT PERSONNEL DU PARTICIPANT

L'inscription à une manifestation historique, quel que soit le poste occupé implique :

- ☒ une volonté de s'investir et de donner le meilleur de soi-même,
- ☒ le respect des règles de la collectivité,
- ☒ un engagement à participer aux répétitions de façon régulière,
- ☒ un engagement à signaler ses éventuelles absences,
- ☒ une disponibilité lors de la manifestation elle-même,
- ☒ le respect des autres participants,
- ☒ le respect des règles de sécurité.

MISE EN SCÈNE

Les différents rôles sont distribués selon les compétences et les disponibilités de chacun. Quel que soit le rôle attribué, il a toute son importance dans l'ensemble de la manifestation.

Les consignes indiquées par la mise en scène doivent être respectées pour servir la qualité de la manifestation. Chacun doit disposer des moyens de progresser. Cela sera d'autant plus facile que seront respectées les consignes, écoutés les conseils.

SITE, COSTUMES & ACCESSOIRES

Le participant s'engage à respecter le site, le matériel, les costumes et les accessoires.

Les costumes, confectionnés le plus souvent par des bénévoles qui y consacrent beaucoup de temps et de talent, doivent bénéficier du plus grand soin. Chacun doit se sentir responsable de son costume. En cas de disparition d'un élément du costume, il convient d'en avertir, dès que possible, un(e) responsable des costumes. Le participant costumé s'engage à :

- ☒ gérer avec le plus grand soin le(les) costume(s) qui lui sont confié(s),
- ☒ ne rien modifier au costume ou à l'ensemble sans l'avis des couturières,
- ☒ prévenir des incidents éventuels,
- ☒ ne pas entreprendre de lavage, même partiel, sans l'avis des couturières,
- ☒ ne pas fumer en costume (ni en coulisse d'ailleurs),
- ☒ prendre soin des accessoires qui y sont rattachés,



ATTITUDE GÉNÉRALE

Dans le cadre d'une manifestation historique, les participants doivent impérativement se tenir hors de vue des spectateurs avant la manifestation elle-même (sauf disposition particulière). En conséquence, personne ne doit déambuler sur un espace scénique en dehors des personnes habilitées (technique, sécurité, promotion, etc. ...).

Dans le cas d'un spectacle, en coulisse, les conversations doivent être contrôlées (niveau de bruit) pendant toute la durée du spectacle.

Quelles que soient les conditions météorologiques, le participant se présente, au lieu habituel, à l'heure fixée. Dans tous les cas, une décision d'annulation ou de report, est du ressort de l'équipe d'organisation et non de l'initiative du participant.

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les disparitions éventuelles d'objets et de valeurs personnelles (bijoux, montres, argent, téléphones...).

L'usage et, bien entendu, la diffusion de drogues est formellement interdite. Dans le même ordre d'idée, l'abus d'alcool, avant, pendant et après la manifestation est fortement déconseillé. Le participant se doit d'adopter une attitude digne, sans reproche.

CAS DES PARTICIPANTS MINEURS

La fiche d'inscription comporte des paragraphes réservés aux participants mineurs qu'il est indispensable de compléter. Dans le cas contraire, le participant mineur ne doit pas être accepté pour participer à une manifestation historique.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Elles sont propres à chaque site, à chaque manifestation.

Les écrire, les identifier et les inscrire dans un règlement porté à la connaissance des participants ne dégage pas la responsabilité de l'organisateur, mais responsabilise les participants. Il s'agit ici d'identifier les dangers auxquels les participants peuvent être confrontés lors d'une manifestation historique (exemples : chemin dangereux, accès dans l'obscurité, accessoires lourds, règles de circulation, etc.).

Celui ou celle qui le désire peut prendre des responsabilités dans une structure organisatrice. Chacun peut se procurer l'organigramme de la structure auprès des responsables (composition du conseil d'administration, du bureau, conditions de participation aux commissions, liste des commissions, etc. ...).

Le fait d'avoir signé une fiche d'inscription implique la prise de connaissance de cette charte et le respect des règles qu'elle contient. La non-application de ces règles peut entraîner la radiation.

